

FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION
TRAITEMENT DU SAOS
Formation clinique au traitement du SAOS et du ronflement par Orthèse d'Avancée Mandibulaire

Mise à jour du document le 17/10/2026

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser les connaissances nécessaires sur le sommeil
- Identifier les indications et contre-indications au traitement par orthèse
- Dépister des malades et connaître les relations de travail interdisciplinaires indispensables
- Choisir, réaliser, régler et suivre des orthèses

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Ateliers et mises en pratiques

MODALITÉS D'INSCRIPTION

NOUVEAU : Désormais disponible au format DPC

Inscription dans le cadre du DPC – Numéro d'action DPC 13002626002

1 : Pré-inscription via le formulaire en ligne ICI

2 : Inscription sur votre espace www.mondpc.fr au programme souhaité.

Inscription hors DPC :

1 : Inscription et règlement via le formulaire en ligne ICI.

2 : Vous recevez un mail de confirmation d'inscription

3 : Le lundi qui précède votre formation, vous recevrez par email votre convocation avec tous les éléments pour rejoindre votre classe virtuelle

4 : Vous recevrez sous 7 jours après la formation, par email, votre attestation de présence et de règlement

FORMATEURS

Chirurgiens-Dentistes Formateurs en SAOS

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

25

DURÉE

1 journée de 7 heures

PROGRAMME

Module 1 : Introduction et enseignements théoriques

- Présentation des objectifs et enjeux.
- Notions de base sur le SAOS et le ronflement.

Module 2 : Physiopathologie du sommeil et du SAOS

- Le sommeil normal et ses différents stades.
- Le sommeil pathologique : SAOS et ronflements.
- Le diagnostic et les outils disponibles.

Module 3 : Les traitements du SAOS et du ronflement

- Approches hygiéno-diététiques et posturales.
- Traitements chirurgicaux (tissus durs et mous).
- Traitements mécaniques : la ventilation PPC et les Orthèses d'Avancée Mandibulaire (OAM)

Module 4 : Les Orthèses d'Avancée Mandibulaire (OAM)

- Historique, fonctionnement et efficacité clinique.
- Critères de réalisation, types d'OAM (laboratoire vs auto-adaptables).
- Relations avec la Sécurité Sociale et cadre légal

Module 5 : Rôle du chirurgien-dentiste

- Dépistage et diagnostic.
- Réalisation pratique : indications, contre-indications, réglages, suivi.
- Effets secondaires : positifs et négatifs.
- Vidéos commentées pour enrichir l'apprentissage pratique.

Module 6 : Cas cliniques

- Analyse de cas réels.
- Diagnostic, choix thérapeutique, suivi clinique.
- Discussions interactives pour approfondir les problématiques.

Conclusion et évaluation de la formation

- Synthèse des acquis.
- Évaluation : quiz interactif et cas pratiques.

TARIF

360 €

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

360 €

CALENDRIER

2026 / 2027 :

- **05 novembre 2026**, de 9h à 17h30, en **classe virtuelle – COMPLET**
- **03 décembre 2026**, de 9h à 17h30, en **classe virtuelle – COMPLET**
- **18 février 2027**, de 9h à 17h30, en **classe virtuelle**
- **18 mars 2027**, de 9h à 17h30, en **classe virtuelle**
- **22 avril 2027**, de 9h à 17h30, en **classe virtuelle**

D'autres sessions en cours de programmation

En intra :

Sur demande (formation@ufsbd.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD par téléphone au 01 44 90 72 83 ou via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation : le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants : 98%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **186 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés sur les 12 derniers mois)

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

Pour les praticiens libéraux > FIF PL : à hauteur de 200 €*

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL **fifpl.fr** au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements et dossier de prise en charge sur www.opcoep.fr

*Formation susceptible d'être prise en charge

TUTORIELS PRISE EN CHARGE

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

Tutoriel FIFPL

Tutoriel OPCO EP

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du bulletin d'inscription complet et de votre règlement.

VALIDATION

Tout praticien désirant obtenir la prise en charge de la pose d'OAM auprès de l'Assurance Maladie doit obligatoirement avoir suivi une journée de formation spécifique à cet acte en plus de sa formation initiale (JO du 28/09/2016).

Une attestation de formation vous est envoyée par email dans les 7 jours qui suivent votre formation.

SPÉCIALITÉ

Situations difficiles